

avait un défenseur officiel et la société se trouvait constituée sur une base chrétienne. Toutes les nations virent d'un œil favorable l'élévation de ce prince qui s'était si bien acquitté de la grande mission qui lui avait été confiée : protéger la sainte Eglise Catholique et répandre les bienfaits de la civilisation partout où son pouvoir s'étendait.

La forme du gouvernement, sous Charlemagne, ainsi que la constitution de l'Etat étaient les mêmes que sous les rois mérovingiens. Toutefois le roi se déchargea en partie de l'administration sur les *envoyés royaux* qu'il établit dans chaque province pour surveiller la gestion du Comte et de l'Evêque. Charlemagne, dont le génie embrassait tous les détails de l'administration, s'occupa d'une manière toute spéciale des lois dont il savait que dépend toujours la sécurité d'un Etat. A cet effet, il s'entourait d'hommes éclairés et se créa une espèce de Conseil qui devait tout à la fois traiter les affaires religieuses, civiles et militaires. Conjointement avec ce cercle d'hommes illustres, Charlemagne fouilla dans les anciennes lois franques qu'il avait maintenues, en retrancha tous les abus et promulgua ainsi les *Capitulaires*, sorte de code parfaitement adapté aux besoins de l'époque.

Il encouragea de tout son pouvoir les sciences et les lettres en attirant à sa cour les savants les plus distingués ; il leur confia la direction d'écoles importantes qu'il fonda dans les principales villes de l'empire. Afin de répandre l'instruction jusque dans les rangs du peuple, il ordonna aux Curés des paroisses de procurer gratuitement une instruction convenable aux enfants des pauvres.

Charlemagne, après avoir éprouvé, par la perte de ses deux fils Charles et Pépin de cuisants chagrins et assuré la succession à son dernier fils, Louis d'Aquitaine, ne s'occupait plus que des intérêts de son âme.

La mort devait bientôt abattre cet arbre vigoureux qui produisait de si beaux fruits ! Charlemagne devait à son tour descendre au tombeau, fatal écueil de toutes les grandeurs humaines. Ce fut le 28 Janvier 814 qu'il quitta la terre pour aller prendre possession dans le Ciel d'un trône plus magnifique que celui qu'il abandonnait, d'un trône éternel qu'il échangeait contre le trône périssable qu'il venait de perdre. Charlemagne a disparu, il est vrai, mais son nom est entouré d'un auréole de gloire que les siècles futurs ne pourront effacer.

LES PREMIÈRES ARMES D'UNE BRIGADE DE POMPIERS.

TABLEAUX CONTEMPORAINS.

III

Les excellents habitants de M..., revenus un peu de leur premier enthousiasme, espéraient en avoir fini, au moins pour quelque temps, avec les prouesses des pompiers. Ils comptaient sans l'impatience fébrile, sans l'activité dévorante de la Brigade.

Le piteux résultat auquel avait abouti un déploiement de forces aussi considérable, une mise en scène aussi imposante, aurait, il est vrai, découragé des Brigades moins bien trempées, mais il ne fit qu'enflammer nos pompiers d'une nouvelle et invincible ardeur. A leurs yeux, en effet, le léger échec qu'ils venaient de subir, œuvre néfaste de quelque puissance clandestine, laissait subsister leur réputation dans son éclat primitif et immaculé. La lutte contre un obstacle inconnu, contre une influence mystérieuse, souriait d'ailleurs à leur esprit chevaleresque. Elle fut résolue par acclamation.

D'après le sage conseil des sommités de la Brigade, une journée tout entière fut consacrée à soumettre la pompe à un sérieux examen. On voulait à tout prix connaître la cause de ce malencontreux revers, on voulait mettre la main sur le *Deus ex machina*, blotti peut-être dans quelque coude des interminables *boyaux*. En conséquence l'appareil fut démonté et dévissé jusque dans ses moindres détails, il fut nettoyé, frotté, graissé jusque dans ses anfractuosités les plus secrètes, mais rien de suspect ne fut découvert. Des hommes compétents, témoins patients de ce long travail, s'accordèrent à reconnaître l'excellent état et le parfait fonctionnement de toutes les pièces du mécanisme. Il parut donc clairement démontré que l'insuccès de la dernière tentative ne pouvait être attribué à une cause physique ou du moins à une incapacité constitutionnelle de la pompe.

De vagues terreurs recommençaient à envahir une partie de l'assemblée, déjà même quelques âmes craintives parlaient de faire exorciser l'appareil, lorsque, mû par une inspiration soudaine, un pompier se leva. C'était un notable, doublé d'une légère teinte d'érudition, son avis avait donc un poids immense. Dès sa première phrase, il calma les esprits et porta à son paroxysme l'attention de l'auditoire. Il se faisait fort d'expliquer, d'une manière toute naturelle, le mystère dont on cherchait vainement la clef.

Par un effort prodigieux de mémoire, il venait de se rappeler que, lors de la fameuse expérience, la pompe n'avait plongé dans la rivière que par l'extrémité intérieure des roues de son véhicule. Ce point établi et reconnu sans contestation, l'orateur tira de ses prémisses une conclusion qui sembla logique et irréfutable à tout le monde. Il n'y avait pas eu de communication entre l'eau de la rivière et les conduits aspirateurs, car ceux-ci, oubliés par l'ingrate Brigade, étaient demeurés étendus sur la grève dans un état de siccité parfaite. La pompe avait donc opéré à vide, de là les cris plaintifs et les grincements douloureux qu'exhalaient tous les rouages au moment de la manœuvre :

« *Insonuere cavæ genitumque dedere cavernæ.* »